

# Energie: bien se renseigner pour bien économiser

Le 7<sup>e</sup> Salon des économies d'énergie se poursuit jusqu'à dimanche soir, à Metz-Grigy. Poêles, photovoltaïque, pompes à chaleur et fenêtres isolantes sont parfois plus simples à comprendre que les aides fiscales.

Avant, on économisait toute sa vie, pièce par pièce, pour se payer une voiture, une maison. On redoutait de s'endetter. La société de consommation nous a appris que prendre un crédit pour vingt ans, c'est une chance. Aujourd'hui, dans l'énergie, c'est pareil. Le meilleur calcul n'est plus forcément de changer un morceau ou l'autre de sa maison – toiture, murs, fenêtres, chauffage. Plutôt d'investir en gros. « L'énergie ne va plus baisser. Faire des travaux, c'est toujours un investissement rentable à moyen terme », résume Nicole Henne, directrice de l'Agence locale pour l'économie d'énergie. À condition de bien comprendre la démarche à suivre... C'est tout l'intérêt du 7<sup>e</sup> Salon des économies d'énergie qui se tient jusqu'à dimanche à Metz-Grigy. Il permet de rencontrer les professionnels du secteur, des fabricants de poêles à granulés aux vendeurs de photovoltaïque *made in Porcelette*, des poseurs de fenêtres aux installateurs de pompes à chaleur. En tout, une cinquantaine d'exposants, dont l'un ouvre le chemin à tous les autres: l'Agence locale de l'économie d'énergie. C'est elle qui connaît toutes les démarches à suivre. Car les formulaires, c'est long, plus que les travaux eux-mêmes. Aujourd'hui, il y a quatre types d'aides.

• **LES CRÉDITS D'IMPÔTS.** — Pour les fenêtres, c'est 0 %. Pour l'éolien, la biomasse, le chauffe-eau solaire, c'est 32 %. Pour les autres postes (murs, combles, chauffage, etc.), de 15 à 26 %. Si on cumule deux travaux (fenêtres et chauffage, par exemple), c'est 18 % pour les fenêtres. On peut grimper à 40 %. Atten-



Le Salon des économies d'énergie dure jusqu'à dimanche. Il obéit au même rituel: les porteurs de projet viennent le vendredi, les curieux, le week-end.

Photo Gilles WIRTZ

tion, au 1<sup>er</sup> janvier, tout a été revu à la baisse. Les décrets ne sont pas encore parus au Journal officiel.

• **L'ÉCOPRÊT À TAUX 0.** — Accessible à tous, il peut monter jusqu'à 30 000 €. Mais c'est toujours un prêt bancaire.

• **L'AIDE DE LA RÉGION.** — Le dispositif, relancé, est conditionné à un plafond de ressources.

• **LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS.** — L'UEM attribue des aides après ou avant travaux (autour de 25 % du montant), les chaînes d'hypermarchés

s'y mettent aussi (Leclerc, Auchan, autour de 10 %). Attention, comme à chaque fois, il faut envoyer un certificat d'économies d'énergie, ces offres sont non cumulables. Du coup, un exposant comme Grégory Klein, vendeur de panneaux photovoltaïques, vous explique que les primes des hypers peuvent vous rembourser les premières mensualités des écoprêts, avant que vos économies d'énergie amortissent la suite. C'est plus qu'un calcul. Un investissement.

O. J.

## Au programme

• **L'Atelier Eco gestes.** — Il est très utile pour apprendre les astuces simples à appliquer chez soi pour économiser. Il propose une centaine de gestes simples, du robinet aux radiateurs. À découvrir cet après-midi à 14 h !

• **Quel chauffage pour qui ?** — Une conférence aidera à connaître et à adapter le moyen de chauffage à mettre en œuvre en fonction de son type d'habitat. À 16 h.

• **Cinq maquettes au choix.** — Le lycée des Métiers du bâtiment et des travaux publics de Montigny exposera les métiers liés aux énergies à travers cinq maquettes. Les lycéens et étudiants seront fiers de répondre, avec leurs professeurs, à toutes les questions liées à leurs métiers, aux procédés, matériels et matériaux utilisés.

• **En pratique.** — Le salon est ouvert de 10 h à 19 h. Entrée gratuite. Espace restauration et parking gratuit.